Démarche : Cerfa n°15827*01 - Préfecture de l'Aisne - Préfecture de l'Aisne -Manifestations sportives non motorisées - Déclaration des manifestations de cyclisme (compétitions) qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation (chronométrées) Organisme : Bureau de la réglementation générale et des élections Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** CERFA nº15827*01: MANIFESTATIONS SPORTIVES NON MOTORISEES (1) - Déclaration des manifestations de cyclisme (compétitions) qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation (articles R.331-6 à R.331-11, A.331-2 à A.331-5 et A.331-37 à A.331-42 du code du sport) Manifestations ne comportant pas de véhicule terrestre à moteur. Vous organisez, sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, une manifestation de cyclisme ne comprenant pas la participation de véhicule terrestre à moteur. La réglementation vous impose de remplir une déclaration si votre manifestation constitue soit une épreuve, course ou compétition comportant un chronométrage, un classement, en fonction notamment soit de la plus grande vitesse réalisée, soit d'une moyenne imposée, ou un horaire fixé à l'avance. LE (OU LES) ORGANISATEUR(S) Catégorie juridique Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Personne physique Personnes morale Organisateur Fédération d'affiliation

NOM(s) et prénom(s) du déclarant

Cerfa n°15827*01 - Préfecture de l'Aisne - Préfecture de l'Aisne - Manifestations sp	portives non mo
Adresse complète	
Code postal	
Commune	
Numéro de téléphone	
Adresse électronique (en lettres capitales)	
LE COORDONNATEUR SECURITE	
NOM(s) et prénom(s)	
Adresse complète	
Code postal	
Commune	
Numéro de téléphone	
Adresse électronique (en lettres capitales)	
INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION	
Intitulé de la manifestation	
Lieu de l'organisation Lieu de l'organisation	
Lieu de l'organisation	
Lieu de l'organisation	

Cerfa n°15827*01 - Préfecture de l'Aisne - Préfecture de l'Aisne - Manifestations sportives non n
Date(s) et horaire(s) de la manifestation Date(s) et horaire(s) de la manifestation
Date(s) et horaire(s) de la manifestation
Date(s) et horaire(s) de la manifestation
Discipline(s) concernée(s)
Type de manifestation
Course en circuit Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Course en ligne Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Course par étapes Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Nombre d'étapes
Epreuve de masse (cyclo-sportive) Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Nombre maximal de participants
Nombre de véhicules d'accompagnement, le cas échéant
Nombre approximatif de spectateurs attendus
L'épreuve est-elle inscrite au calendrier

de la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

Cerfa n°15827*01 - Préfecture de l'Aisne - Préfecture de l'Aisne - Manifestations sportives non mo Cochez la mention applicable Oui
Non
de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC) Cochez la mention applicable Oui
□ Non
d'une fédération affinitaire Cochez la mention applicable Oui
□ Non
à préciser
Autre à préciser
INFORMATIONS SUR LE REGIME DE CIRCULATION DEMANDE POUR LA MANIFESTATION (articles R.411-30 et R.414-3-1 du code de la route)
COMPETITION 1 seul choix possible
1 seul choix possible Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
1 seul choix possible Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Usage exclusif temporaire de la chaussée
1 seul choix possible Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Usage exclusif temporaire de la chaussée Usage privatif de la chaussée EPREUVE DE MASSE (CYCLOSPORTIVE)
1 seul choix possible Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Usage exclusif temporaire de la chaussée Usage privatif de la chaussée EPREUVE DE MASSE (CYCLOSPORTIVE) 1 ou plusieurs choix possibles Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles
1 seul choix possible Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Usage exclusif temporaire de la chaussée Usage privatif de la chaussée EPREUVE DE MASSE (CYCLOSPORTIVE) 1 ou plusieurs choix possibles Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Strict respect du code de la route
1 seul choix possible Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Usage exclusif temporaire de la chaussée Usage privatif de la chaussée EPREUVE DE MASSE (CYCLOSPORTIVE) 1 ou plusieurs choix possibles Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Strict respect du code de la route Priorité de passage de la chaussée
1 seul choix possible Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Usage exclusif temporaire de la chaussée Usage privatif de la chaussée EPREUVE DE MASSE (CYCLOSPORTIVE) 1 ou plusieurs choix possibles Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Strict respect du code de la route Priorité de passage de la chaussée Usage exclusif temporaire de la chaussée
T seul choix possible Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Usage exclusif temporaire de la chaussée Usage privatif de la chaussée EPREUVE DE MASSE (CYCLOSPORTIVE) Tou plusieurs choix possibles Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Strict respect du code de la route Priorité de passage de la chaussée Usage exclusif temporaire de la chaussée Usage privatif de la chaussée
Tseul choix possible Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Usage exclusif temporaire de la chaussée EPREUVE DE MASSE (CYCLOSPORTIVE) To up lusieurs choix possibles Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Strict respect du code de la route Priorité de passage de la chaussée Usage exclusif temporaire de la chaussée Usage privatif de la chaussée INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF DE SECURITE DE LA MANIFESTATION

Cerfa n°15827*01 - Préfecture de l'Aisne - Préfecture de l'Aisne - Manifestations sportives non mo

Présence d'un véhicule pilote (véhicule "tête de course") ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Présence d'un véhicule de fin de course ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Présence d'autres véhicules d'organisation (auto ou moto) ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Signaleurs
Nombre de signaleurs
En postes fixes
Mobile en voitures
Mobile à motocyclettes
Forces de l'ordre
Disposerez-vous d'un encadrement de la police municipale Cochez la mention applicable Oui
☐ Non
Si vous avez répondu oui, précisez les moyens affectés
Avez-vous passé une convention avec la police nationale ou la gendarmerie ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Si vous avez répondu oui, précisez les moyens affectés en joignant, dans la mesure du possible la convention

Cerfa nº15827*01 - Préfecture de l'Ajsne - Préfecture de l'Ajsne - Manifestations sportives ne Pièce justificative à joindre en complément du dossier Convention
DECLARATION SUBJUDICANUSATEUR
DECLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ORGANISATEUR
Je soussigné (prénom, NOM et qualité)
Engagement organisateur et responsable de la manifestation décrite ci-dessus, certifie l'exactitude des renseignements concernant cette épreuve.
Je reconnais être débiteur envers l'État et les collectivités territoriales des redevances représentatives du coût de la mise en place du service d'ordre particulier nécessaire pour assurer la sécurité des spectateurs et de la circulation lors du déroulement de la manifestation ainsi que, le cas échéant, de sa préparation.
Je m'engage à prendre à ma charge, le cas échéant, les frais du service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion de l'épreuve, ainsi que les frais de secours nécessités par celle-ci, et d'assurer la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, à moi-même ou à mes préposés.
J'atteste avoir effectué les demandes d'arrêtés de circulation et de stationnement auprès des maires des communes traversées, ainsi que du Conseil départemental, et je m'engage à produire les arrêtés fixant le régime de passage de la course sur leur territoire.
Je prends l'engagement de fournir une attestation de police d'assurance couvrant ma responsabilité civile, celle des participants à la manifestation et de toute personne nommément désignée par l'organisateur qui prête son concours à l'organisation de celle-ci. Cette attestation de police d'assurance doit être présentée à l'autorité administrative au plus tard six jours francs avant le début de la manifestation. (article A. 331-2 du code du sport).
J'atteste avoir pris connaissance des règles techniques de sécurité de la Fédération française de cyclisme afin d'adapter le dispositif de secours et de sécurité à la manifestation que je déclare.
Je m'engage, le cas échéant, à communiquer à la préfecture, les attestations signées relatives à la présence d'une ambulance et d'un médecin ou de tout dispositif de secours.
J'atteste que les signaleurs engagés pour la surveillance des points sensibles de la course sont majeurs, titulaires d'un permis de conduire en cours de validité le jour de la manifestation et répondent aux critères exigés par la circulaire interministérielle portant simplification réglementaire des épreuves sportives et clarification des conditions d'indemnisation des services d'ordre.
Je m'engage à m'assurer que les participants sont reconnus aptes physiquement et que les mineurs sont, en outre, munis d'une autorisation écrite des parents ou des tuteurs légaux, ou d'une licence sportive.
Je m'engage à annuler la manifestation en cas de conditions météorologiques défavorables.
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
INFORMATIONS PRATIQUES
Informations pratiques A QUI ADRESSER LA DÉCLARATION ? :
L'organisateur dépose une déclaration auprès :
du maire ou, à Paris, du préfet de police, si la manifestation se déroule sur le territoire d'une seule commune (1) ;

Cerfa n°15827*01 - Préfecture de l'Aisne - Préfecture de l'Aisne - Manifestations sportives non mo du préfet de département, si la manifestation se déroule sur le territoire de plusieurs communes situées dans un même département (2);

du préfet de chacun des départements parcourus par la manifestation, si celle-ci se déroule sur le territoire de plusieurs départements et, également, du ministre de l'intérieur si le nombre de ces départements est de vingt ou plus (3);

Q du préfet du département d'entrée en France, si la manifestation est en provenance de l'étranger. Les dispositions des (2) et (3) sont applicables à une telle manifestation si elle se déroule également sur le territoire d'un ou de plusieurs départements autres que le département d'entrée en France (4).

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER DE DÉCLARATION :

- Le dossier technique de la manifestation qui respecte les RTS (règles techniques et de sécurité) édictées par la fédération française de cyclisme. A télécharger à l'adresse : https://www.ffc.fr/clubslicenciesorganisateurs/;
- L'avis de la fédération délégataire ou la saisine de la fédération*; *Faute d'avoir été émis dans un délai d'un mois par la fédération, l'avis est réputé favorable.

Sont dispensés de cette formalité :

- les organisateurs membre de la fédération sportive délégataire compétente dès lors que la manifestation est inscrite au calendrier de cette dernière ;
- les fédérations sportives agréées, leurs organes régionaux ou départementaux et leurs membres, dès lors qu'il existe une convention dans la discipline faisant l'objet de la manifestation.
- La liste des signaleurs;
- Pour chaque parcours de la manifestation, fournir :
- un itinéraire détaillé incluant le plan des voies empruntées et la liste de ces voies. Indiquer sur le plan les éventuels points de rassemblement ou de contrôles préalablement définis et la plage horaire de passage estimée ainsi que la localisation des emplacements des signaleurs par carrefour (il y aura autant de pictogrammes que de signaleurs prévus);
- L'attestation de police d'assurance souscrite par l'organisateur OU une déclaration sur l'honneur engageant l'organisateur à fournir cette attestation à l'autorité administrative au plus tard six jours avant le début de la manifestation.
- 2 Si la manifestation traverse des propriétés privées, une attestation de chaque propriétaire donnant leur accord au passage de la manifestation sur leur propriété.

DÉLAIS DE DÉPÔT :

Tout dossier Cerfa de déclaration de manifestation sportive avec classement ou chronométrage est adressé deux mois au moins avant le déroulement de la manifestation ou trois mois avant lorsque la manifestation se déroule sur le territoire de plusieurs départements.

Dossier technique de la manifestation qui respecte les RTS
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Pièce(s) justificative(s)

Cerfa n°15827*01 - Préfecture de l'Aisne - Préfecture de l'Aisne - Manifestations sportives non mo
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Avis de la fédération délégataire ou la saisine de la fédération Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Liste des signaleurs
itinéraire détaillé incluant le plan des voies empruntées et la liste de ces voies Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Attestation de police d'assurance souscrite par l'organisateur OU une déclaration sur l'honneur engageant l'organisateur à fournir cette attestation à l'autorité administrative au plus tard six jours avant le début de la manifestation Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Si la manifestation traverse des propriétés privées, une attestation de chaque propriétaire donnant leur accord au passage de la manifestation sur leur propriété Pièce(s) justificative(s)
Pièce(s) justificative(s)
Pièce(s) justificative(s)

Cerfa n°15827*01 - Préfecture de l'Aisne - Préfecture de l'Aisne - Manifestations sportives non mo

Tableau récapitulatif des délais de dépôt

Tableau récapitulatif des délais de dépôt

http://www.aisne.gouv.fr/content/download/24681/162928/file/Cerfa%20n%C2%B015827%20-%20cyclisme%20(chronom%C3%A9tr%C3%A9).pdf

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000
Pièce(s) justificative(s) Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce(s) justificative(s)